

## ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE Douala, le 16 décembre 2020

# Discours d'investiture de M. **Célestin K. TAWAMBA**

---

"C'est pourquoi, mes chers Amis, je voudrais vous exhorter, chaque fois que vous franchirez le seuil de votre entreprise, à l'arrivée comme à la sortie, d'avoir ces chiffres à l'esprit ! Ils sont la preuve éclatante de la taille et de la diversité du réseau que vous constituez. Ils mesurent la contribution qui est la vôtre à la création des richesses et des emplois dans notre pays. Ils font de vous une force économique et sociale qui doit être reconnue pour le rôle central qu'elle joue au sein de notre société."

**Monsieur le Président Honoraire, Cher André Siaka**  
**Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs,**  
**Chers Membres,**  
**Chers Amies, Chers Amis,**

Je commencerai par vous remercier de vous être mobilisés aussi nombreux physiquement pour cette élection, en dépit du contexte sanitaire et des restrictions qu'il impose.

Je vous sais gré de vous être passionnés pour cette campagne et cette élection. Grâce à vous, le processus électoral que nous venons de vivre s'est tenu sans heurts.

Je voudrais, à cet égard, rendre hommage aux membres du Comité des Sages. Ils ont, avec rigueur, supervisé l'ensemble du processus électoral, depuis l'annonce de l'assemblée générale élective jusqu'à la veille au bon déroulement du vote, en passant par la validation de la liste candidate. Je leur sais gré d'avoir su être les garants du respect des règles statutaires, ainsi que des règles de transparence et d'éthique dans la conduite de ces élections. Une fois de plus, ils ont agi en véritables gardiens du temple qu'ils sont pour notre Groupement.

Merci encore !

Vous l'imaginez sans doute, l'instant présent est pour moi un moment d'une grande et particulière intensité.

Je reçois avec beaucoup d'humilité le message de confiance que vous venez de renouveler à mon endroit et celui des membres de la liste GICAM en Action Acte II que je conduisais.

L'ampleur de ce message, telle que mesurée par le score obtenu par notre liste, donne plus de force à notre engagement de vous défendre.

Bien plus, nous comprenons que nous avons l'obligation de faire mieux, en mettant en œuvre avec plus de détermination et d'expertise le programme que vous venez d'approuver.

C'est pour moi, une grande marque de confiance !

**Mesdames et Messieurs les membres**  
**Chers Ami(e)s, Chers Amis**

Au-delà de la solennité dont je souhaite que mes remerciements soient empreints, je voudrais confesser la conscience que j'ai de l'ampleur et la difficulté de la tâche qui m'attend, qui nous attend.

Je voudrais vous dire également que je sais pouvoir compter sur notre force collective, pour relever les challenges auxquels nous serons confrontés.

En vous passionnant pour la campagne,  
En vous engageant clairement dans le vote,  
En exprimant aussi massivement votre confiance en notre liste,

Vous avez de la manière la plus éclatante pris vos responsabilités.

Vous avez ainsi jeté les fondements du GICAM plus inspirant, plus audacieux et plus impactant que nous voulons.

Par-delà les secteurs d'activités, la taille des entreprises, la nationalité du capital, vous avez pour ainsi dire opté pour la poursuite de l'entreprise de modernisation de notre Groupement.

Au demeurant, tel est le message que vous avez pris soin de me transmettre lors des contacts que j'ai eus avec chacun d'entre vous durant cette campagne. Je tiens à cet égard à vous remercier des mots d'encouragement et d'amitié que vous avez bien voulu formuler en mon endroit. J'y suis naturellement sensible, et compte en faire la levure des actions et combats de demain.

**Mesdames et Messieurs,  
Chers Ami(e)s, Chers Amis,**

C'est l'occasion pour moi de rendre un vibrant hommage à mon directeur de campagne, le benjamin de notre Conseil d'administration : Jacques Jonathan Nyemb. Je suis fier de toi, Jacques Jonathan. Merci, tu as fait du bon boulot. Ta compétence, ton intelligence, ta jeunesse et ton humilité, ont été de précieux atouts pour notre équipe de campagne. MERCI.

Ces remerciements s'adressent également à tous les membres de cette formidable équipe de campagne. Avec talent et esprit de corps, ce groupe d'hommes et de femmes, particulièrement engagés, a abattu un travail considérable pour assurer une campagne de qualité. Avec un enthousiasme jamais démenti, ils ont parfois sacrifié des nuits et des week-ends pour tenir des délais qui ne cessaient de s'enchaîner. Je voudrais leur dire combien il a été vivifiant pour moi d'être entouré par eux. Je leur suis particulièrement reconnaissant pour l'œuvre accomplie.

Cette élection met fin au mandat du Conseil d'administration. Je tiens en cette circonstance à exprimer mes sincères remerciements et ma gratitude à ses membres pour le temps consacré et l'énergie déployée, ainsi que la qualité du travail réalisé. Je leur suis reconnaissant pour leur sens des responsabilités et leur courage, pour avoir su porter haut l'idéal patronal, même par temps d'adversité particulière.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à ceux des membres du Conseil d'administration qui nous quittent à ce stade, mais sur qui nous saurons pouvoir compter. Merci à notre cher 1<sup>er</sup> Vice-Président Sanda Oumarou. Son expérience et ses conseils avisés nous feront défaut. Merci à notre cher ami André Kwam qui continuera à assumer la présidence de la Commission PME et Financement du Secteur privé appelée, entre autres, à appuyer notre nouvelle stratégie PME. Merci également à Mélanie Bell, Pierre Kam, Olivier Eldin, René Libong, Franklin Njie Ngoni. Merci enfin à Elisabeth Medou Badang qui, en cours de mandature, a rejoint Orange France, ainsi qu'à Ibrahim Talba Malla appelé au Gouvernement.

**Chères Amies, Chers Amis,**

Je me dois de donner à notre rassemblement du jour la gravité qui lui sied au regard, d'une part, de la dégradation continue du coût et de la qualité de l'environnement des affaires dans notre pays et, d'autre part, de ce que vous représentez, vous, membres du GICAM et principaux concernés par cette situation.

Savez-vous que vous êtes un millier d'entreprises membres directs du GICAM et membres indirects au travers d'une vingtaine d'associations et syndicats professionnels ?

Savez-vous que vous êtes actifs dans l'ensemble des secteurs de l'agriculture, de l'industrie, des commerces et des services, et que vous représentez, selon les secteurs et les branches d'activités, 65 à 98% du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée ?

Savez-vous, que la communauté des membres que vous constituez pèse pour :

- **un chiffre d'affaires de près de 10 000 milliards de Fcfa, soit 77% du chiffre d'affaires cumulé des entreprises du secteur formel,**
- **45 % du PIB total,**
- **70% des recettes fiscales,**
- **40% du budget de l'Etat,**
- **un effectif de 221 000 employés permanents,**
- **une masse salariale de près de 1 100 milliards de Fcfa, soit près de 105% de la masse salariale du secteur public,**
- **des impôts et taxes intérieurs de près 2000 milliards de Fcfa.**

Eh bien, Mesdames et Messieurs membres du GICAM, vous conviendrez avec moi, qu'il était de mon devoir de vous le dire aujourd'hui, car ces chiffres parlent d'eux-mêmes !

**C'est pourquoi, mes chers Amis, je voudrais vous exhorter, chaque fois que vous franchirez le seuil de votre entreprise, à l'arrivée comme à la sortie, de les avoir à l'esprit ! Ils sont la preuve éclatante de la taille et de la diversité du réseau que vous constituez. Ils mesurent la contribution qui est la vôtre à la création des richesses et des emplois dans notre pays. Ils font de vous une force économique et sociale qui doit être reconnue pour le rôle central qu'elle joue au sein de notre société.**

Cette force et ce réseau d'entreprises confèrent au GICAM une solide assise et une représentation sans équivalent aux plans national et sous-régional. Elle doit être soutenue.

C'est dire combien vous défendre et vous représenter est un privilège qui ajoute de l'enthousiasme à notre mission. C'est dire combien nous sommes fiers d'être votre porte-parole.

**Vous défendre, c'est plusieurs choses et, avant tout, c'est prendre conscience de ce que l'entreprise est aujourd'hui en danger dans notre pays !**

**Vous défendre, c'est prendre conscience des affres du quotidien auxquels vous et vos entreprises êtes exposés !**

**Vous défendre, c'est prendre des risques, toutes sortes de risques, et je suis prêt à l'assumer. L'ampleur de votre vote me galvanise et représente le meilleur des boucliers face à l'adversité, d'où qu'elle vienne.**

Je pense qu'il est utile de prendre le temps d'illustrer cette assertion par quelques exemples :

1° Alors que le législateur a fixé le taux de l'impôt sur les sociétés à 33% applicable au bénéfice, il est commun que des entreprises se retrouvent à supporter un impôt sur les sociétés au taux effectif de 100% ou 500% ou 800% voire plus en raison de ce que les entreprises enregistrant des pertes paient l'impôt, au nom suis-je tenté de dire de l'impôt sur les pertes ! Pourquoi ? Parce que le même législateur a décidé que cet impôt sur les sociétés ne saurait être inférieur à l'équivalent de 2,2% du chiffre d'affaires. C'est une aberration toute trouvée au Cameroun qui consacre, contre toute logique économique et fiscale, l'imposition, non pas du bénéfice engendré, mais de l'activité. C'est injuste ! C'est absurde ! Nous n'en voulons plus ! C'est en cela que nous estimons que cette fiscalité est essentiellement **confiscatoire et contre-productive** !

2° Comment comprendre qu'une entreprise nouvellement créée soit obligée de verser 5% de son chiffre d'affaires au titre de l'impôt minimum ? Ce système fiscal qui taxe tout, et de manière totalement disproportionnée et dispersée, s'apparente fortement à un système **prédateur** qui, par nature, dévore tout sur son passage !

3° Comment comprendre que la contestation d'une dette dans le cadre d'un contentieux fiscal puisse empêcher la poursuite normale des activités de l'entreprise du fait de la non-délivrance de l'ANR ? Comment comprendre que, pour ce motif, une entreprise se retrouve dans l'incapacité de payer un fournisseur à l'étranger et donc d'assurer ses approvisionnements, de gagner de nouveaux marchés, d'exporter, et j'en passe, et même dans l'impossibilité d'être payé par ses clients ? Et ce, alors même que ladite entreprise est à jour de ses impôts à versements spontanés, lesquels versements spontanés, je le souligne, représentent 88% des recettes fiscales ? C'est en cela que nous pensons que notre système fiscal fonctionne essentiellement par **embuscades** !

4° Comment comprendre que les fonds en garantie des sommes réclamées dans le cadre d'un contentieux fiscal, administratif et juridictionnel soient aussi élevés, à 15%, puis 35%, puis une caution de 50% du principal et des pénalités et intérêts de retard ? Et comment se résoudre à ce que l'administration fiscale n'accepte pas que ces consignations soient remplacées par des cautions bancaires, alors même qu'elles ne constituent aucunement des recettes fiscales, car devant être restituées au contribuable dès lors que celui-ci obtient gain de cause ?

5° D'où vient-il que les entreprises reçoivent des ordres de recettes émanant des maires qui réclament, souvent sur la base de fondements discutables, les taxes locales suivantes : (i) l'Occupation Temporaire de la Voie publique (OTVP), sans occupation effective de cette voie par les entreprises, (ii) les droits d'occupation des parkings, sans explication sur l'infraction constatée, (iii) la redevance publicitaire sur les lieux de vente, alors que la taxe sur la publicité a été supprimée et que seul existe un droit de timbre sur la publicité.

6° Qui pourrait comprendre que les entreprises reçoivent simultanément un contrôle douanier, un contrôle fiscal, un contrôle CNPS, un contrôle du Ministère du Commerce, un contrôle du Ministère de l'Industrie, un contrôle du Ministère de l'Environnement ? Et j'en passe...

7° Comment justifier le fait qu'une entreprise fasse l'objet, l'espace d'une année, de 92 contrôles diligentés par plusieurs administrations ? C'est à peine croyable !

**8°** D'où vient-il que les sociétés de gestion des droits d'auteurs réclament des droits aux entreprises, sans le moindre fondement juridique ?

**9°** D'où vient-il, pour de nombreuses entreprises de conseil en communication et marketing, ce casse-tête qu'est devenu le paiement de sommes, de surcroît faramineuses, de la redevance domaniale relative à l'affichage publicitaire sur le domaine public routier classé et ses dépendances ? Pourquoi les annonceurs reçoivent-ils des factures de la CPE, alors même que seul le régisseur est autorisé à encaisser et reverser les redevances et taxes à la Direction générale des impôts? Pourquoi les agences-conseils doivent-elles payer pour le compte de leurs clients des redevances à la CPE, sachant que les métiers de régie et d'agence-conseil sont incompatibles ?

**10°** Comment comprendre que les changements intervenus au niveau de la gestion du terminal à conteneurs du Port Autonome de Douala aient pour conséquence la multiplicité soudaine de droits exigés aux usagers ?

**11°** Comment comprendre que la BEAC, dans un contexte difficile post-covid, s'apprête à faire passer de 0,75% à 1% le taux de commissions des transferts, soit une forte progression de 33,33% ?

**12°** Comment penser atteindre un niveau de compétitivité acceptable de nos entreprises et de notre économie, avec une offre d'énergie insuffisante et de qualité détériorée, ainsi qu'une forte dégradation de l'ensemble du réseau de téléphonie et d'internet à l'heure où la course au numérique reste un des enjeux majeurs du millénaire naissant ?

**13°** Comment ne pas s'offusquer des tracasseries administratives de tous ordres, parmi lesquelles les lourdeurs et les retards subis lors des processus de règlements des factures dues par l'Etat ?

**14°** Et comment ne pas déplorer la multiplicité des postes de péage ainsi que des contrôles sur des axes routiers déjà fortement dégradés, toute chose de nature à décourager à la fois les investisseurs et les populations ?

**15°** Comment assurer un fonctionnement effectif de la justice quand des procédures en référé qui se caractérisent par l'urgence traînent devant les tribunaux pour des durées qui dépassent parfois un an ?

**16°** Comment comprendre qu'un(e) justiciable ayant obtenu un jugement favorable ne puisse obtenir une expédition de sa décision dans des délais raisonnables lui permettant d'en poursuivre l'exécution ?

**17°** Comment assurer l'accès à la justice, et in fine son efficacité, quand les frais de procédure sont fixés de manière arbitraire, opaque et excessive par les chefs de juridiction et/ou les greffes ?

**18°** Comment également assurer l'accès à la justice lorsque des frais de procédure sont parfois exigés par les juridictions, dans des affaires pour lesquelles la loi prévoit expressément que la gratuité de la procédure ?

**Chères Amies, Chères Amis,**

Cette énumération n'est pas exhaustive, hélas ! Elle ne représente qu'un échantillon des coûts, des pesanteurs, des tracasseries de toutes sortes, et de la bureaucratie paralysante auxquels sont confrontées les entreprises au quotidien. Les récriminations qui en découlent tout naturellement, constituent l'une des dimensions de l'élection de notre liste : à savoir la nécessité de rompre avec ces pratiques ainsi qu'avec les hésitations du passé qui font prospérer de telles dérives.

Notre message ces dernières années a été de dire que l'asphyxie programmée de nos entreprises devrait cesser...

Il est illogique de balloter les entreprises, les ligoter et leur ôter toute ambition de croissance et d'expansion sur les marchés sous-régional et international à l'aune de l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine, et attendre qu'elles contribuent efficacement au développement de l'économie.

Poussés à bout, écartelés entre un coût des affaires élevé, une administration généralement hostile et peu coopérative, ainsi que l'absence d'un soutien solide de l'Etat aux conséquences de la pandémie de la Covid-19, les chefs d'entreprise peinent à savoir à quel saint se vouer.

**Du coup, si rien n'est fait pour remédier à ces impasses, le risque est réel que les entreprises ne soient plus en situation de payer l'impôt.**

Pour autant, nos entreprises ont des atouts solides à faire valoir, pour peu que l'environnement leur soit favorable.

Malgré les difficultés de toutes sortes, malgré la pandémie de la Covi-19, l'énergie de nos chefs d'entreprise est demeurée peu ou prou vivace, preuve de l'extraordinaire mental de notre secteur privé.

Les chefs d'entreprise refusent de baisser les bras, ils se battent, ils usent de leur passion, de leur créativité et de leur patriotisme pour tenir.

**Mais, pour combien de temps tiendront-ils encore dans une telle adversité ?**

**Mesdames et Messieurs**

**Chers Amis,**

C'est pour ces raisons qu'il urge d'écrire une nouvelle page des relations du secteur privé avec l'Etat.

Dans le dialogue entre l'Etat et le secteur privé, il faut un nouvel état d'esprit, une nouvelle façon de regarder les chefs d'entreprise.

Ils ne peuvent être réduits à une image de fraudeurs et tricheurs dans laquelle, seule, une minorité d'entre eux au fond se reconnaîtrait.

Du coup, j'estime que les crises que nous vivons doivent être considérées comme de franches opportunités pour pouvoir se détacher des postures et de réflexes qui découragent l'esprit et la démarche d'entreprendre.

Nous croyons à un dialogue construit et efficace à deux, car on ne bâtit pas une économie sur les décombres du déni, de l'opacité, du rejet, de la condescendance.

Je crois aux vertus du dialogue Etat-Secteur Privé parce que je suis convaincu que tout ne peut pas être piloté par l'Etat.

Si l'Etat pouvait être bon commerçant, ou industriel, cela se saurait et aurait été expérimenté avec bonheur sous d'autres cieux...

Si les règles édictées sans concertation avec les usagers étaient efficaces, cela se saurait également...

Les mauvaises règles, quel que soit le champ d'application, conduisent l'utilisateur à les adopter, pour les besoins de survie, des mécanismes de subversion...

La sincérité du dialogue est ce qui permet de respecter ses résultats.

L'Etat a besoin d'une représentation du secteur privé avertie, solide et représentative, apte à rendre compte de la réalité de la vie des entreprises, et capable de dire comment, entre tempête et brouillard on peut encore éviter le naufrage et regagner des eaux plus tranquilles.

C'est pour cela que nous continuerons d'en appeler à la suppression du CBF et à la mise en place d'une nouvelle structure de concertation. Celle-ci alliant les exigences d'un dialogue efficace et fécond, parmi lesquelles : la volonté politique des parties à cheminer ensemble, la légitimité et la représentativité des parties privées, le partage de l'ordre du jour et des calendriers, une expertise avérée, la transparence, et un véritable suivi-évaluation.

Nous sommes d'autant plus fondés à mettre sur la table cette proposition que nous tenons à saluer le pragmatisme du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, son attitude pro-business et la dynamique dont il est porteur. Je puis l'assurer ici, il aura notre entier soutien chaque fois qu'il prendra des mesures qui renforcent la compétitivité des entreprises.

Tous les sujets devront être discutés dans cette nouvelle structure dès lors qu'ils impactent les entreprises.

**Mesdames et Messieurs,  
Chers Amis,**

C'est en rapport avec cette préoccupation que nous nous imposons un **droit d'ingérence**. Ce droit procède d'une logique simple : **l'action de l'Etat peut impacter négativement la compétitivité des entreprises.**

C'est du reste ce que nous vivons régulièrement, et nous en payons un lourd tribut !

De fait, lorsque l'Etat s'obstine à créer ou diriger des entreprises qui sont continuellement et structurellement déficitaires, il y a un mauvais usage de l'effort fiscal collectif pour subventionner ces déficits. Il s'en suit généralement un accroissement de la pression fiscale et c'est la collectivité nationale, au premier rang de laquelle, les entreprises, qui en supporte le coût.



Il en est de même avec la taille et le fonctionnement de la machine gouvernementale et de l'appareil administratif qui appellent à une réduction du train de vie de l'Etat et une rationalisation des dépenses publiques. Il est pour le moins surprenant de constater que, malgré la récession et des perspectives très incertaines, l'Etat n'a toujours pas pris de véritables mesures de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Ce sont là deux exemples, mais vous vous doutez bien qu'il y en a d'autres. Tous montrent que, dans le monde concurrentiel qui est le nôtre, la compétitivité de l'Etat n'est pas un vain mot. Elle se situe en amont de la compétitivité des entreprises, celle-ci étant jugée nécessaire par le Patronat, mais aussi par l'Etat.

C'est dire que ce droit d'ingérence ne devrait pas offusquer l'Etat.

Le GICAM n'est nullement partisan d'une quelconque cogestion avec l'Etat, loin s'en faut ! Nous ne sommes pas le chantre de critiques stériles et improductives sur l'action de l'Etat. Les Pouvoirs Publics légifèrent et décident. Ils sont notre principal partenaire. Nous travaillons avec eux dans une logique de complémentarité et, à ce titre, nous nous donnons les moyens d'être une force de proposition.

C'est pourquoi l'Etat doit pouvoir considérer notre droit d'ingérence comme le choc de convictions de progrès, la prise de conscience de la citoyenneté des entreprises, le sens du partenariat du Patronat, et le tremplin d'une meilleure gouvernance publique et d'une meilleure gouvernance privée, toutes deux au service de l'économie et de la société.

**Le Livre Blanc sur l'économie camerounaise en est l'une des plus claires manifestations.**

**Mes Chers Amis,**

L'interaction entre le GICAM et l'Etat n'est pas la seule à repenser.

Nous devons également refonder la relation avec les syndicats des travailleurs.

Avec elle, nous ferons définitivement prendre son envol à la Coalition des Partenaires Sociaux pour l'Emploi, que nous avons créée dans le sillage des actions communes menées en réponse aux conséquences de la Covi-19 sur les entreprises et leurs salariés.

Avec les syndicats et l'Etat, nous devons oeuvrer à la révision du Code du travail.

Enfin, nous promouvrons ensemble des stratégies d'actions concertées auprès des instances internationales comme l'Organisation internationale du Travail (OIT) dont le mandat couvre des sujets tels que les relations professionnelles, l'emploi dont l'emploi des jeunes, ainsi que le dialogue social.

**Mes Très chers adhérents**

J'espère que la victoire de la Liste GICAM En Action Acte 2, n'a pas fait de moi, la victime de l'illusion commune qui nous fait croire à d'exceptionnelles consécration...

Et même si tel était le cas, pourquoi ne pas rêver ???

Je rêve de structurer une relation pérenne entre la jeunesse et notre mouvement patronal...

**C'est pourquoi la création du Cercle des Jeunes Dirigeants du GICAM est envisagée et sera effective avant la fin de la mandature qui s'ouvre.**

Nous tirons ainsi les leçons et enseignements des échanges que nous avons eus avec de jeunes entrepreneurs et dirigeants d'entreprises le 4 décembre dernier. Ces échanges ont porté sur le passé, le présent et le futur du Groupement, ainsi que sur les défis de l'entreprise.

La création de ce Cercle des Jeunes Dirigeants du GICAM participe clairement de notre volonté partagée de co-construire le renouveau entrepreneurial camerounais qui, à nos yeux, est essentiel.

Pour tout dire, il existe une communauté de destins entre les entreprises et les jeunes. Les uns et les autres sont aujourd'hui à la croisée des chemins, oscillant entre craintes, peurs, incertitudes d'une part, et espoirs d'autre part, alors même que les discours officiels font d'eux des maillons essentiels – fers de lance dit-on ! - du développement du Cameroun.

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,  
Mes Très chers Adhérents,**

Sur un autre registre, nous traquerons les manquements qui nuisent à l'image du secteur privé et fragilisent la marche nationale vers le développement. Nous lancerons des appels aux membres pour qu'ils fassent montre d'une citoyenneté indissociable de la compétitivité, notamment en adoptant un comportement éthique exemplaire ! Il est important que nous fassions barrage à la corruption et que nous respections scrupuleusement les obligations juridiques, fiscales et sociales, pour ne pas entraver le développement économique.

Nous continuerons de nous saisir de la problématique de la bonne gouvernance des entreprises. A ce sujet, **nous mettrons en place, pour les entreprises, et avec l'appui technique et financier du Groupe AFD, un Code de gouvernance dont il est attendu qu'il dynamise la compétitivité et la pérennité des entreprises dans un contexte de globalisation accrue. Ainsi, un label "GICAM +" sera bientôt accordé aux entreprises camerounaises citoyennes sous la supervision d'un Haut Comité de Gouvernance à mettre sur pied.** De même, nous créerons un Institut de Formation des Administrateurs et Managers du GICAM en vue de mettre à la disposition des intéressés les outils les plus pratiques et plus pertinents de bonne gouvernance d'entreprises.

**Mesdames et Messieurs,**

Sur un registre nouveau mais qui procède de la place centrale de l'entreprise, et tout en continuant de procéder à l'évaluation de l'impact économique et social des crises sécuritaires qui perdurent dans notre pays, nous aurons à cœur de plaider pour la prise de conscience de la culture de la paix !

La paix est le meilleur ingrédient du développement économique.

De fait, notre conviction est que, plus la priorité sera donnée à l'impératif de développement économique et social et des entreprises, plus nous accroîtrons nos chances d'éloigner le spectre des menaces qui pèsent actuellement sur notre vivre-ensemble et notre devenir. En fait, la quête de performances économiques élevées et d'opportunités d'emplois pour tous, est l'un des moteurs du retour à la paix durable dans notre pays.

De plus, nous sommes persuadés que chaque crise doit être une opportunité de se remettre en cause, de se fortifier et d'avancer avec des convictions et un élan encore plus forts.

C'est pourquoi, nous lançons un appel à tous pour œuvrer à un retour rapide à la paix. Nous avons besoin de ce levain pour libérer les énergies et les talents absorbés par tant d'éléments de division qui réduisent notre capacité à regarder dans la même direction, ainsi que notre volonté d'exister en tant que nation. A cet égard, nous ne pouvons plus nous résoudre à ne pas être en capacité de mener normalement des activités économiques sur 30% du territoire national, déclaré économiquement sinistré.

C'est avec le développement d'une culture de la paix à laquelle le Patronat prendra sa juste part, que sera mis en avant l'impératif du développement des entreprises et du secteur privé, ainsi que l'exigence de la cohésion sociale.

Enfin, **réussir le pari d'un GICAM plus inspirant, plus audacieux et plus impactant, appelle indubitablement à la transformation de notre structure opérationnelle.** De fait, celle-ci met en œuvre les politiques arrêtées par le Conseil d'administration, elle est l'interlocutrice des membres au quotidien, et elle assure la continuité de l'action du Groupement.

C'est donc un maillon essentiel qu'il convient de repenser à l'aune de nos nouvelles ambitions. Nous adapterons l'expertise au sein de l'organisation, ainsi que son financement, aux exigences induites par l'impératif de redéploiement des activités des membres.

A ce titre, nous procèderons à un audit des compétences, nous instaurerons des programmes de renforcement des capacités, et nous engagerons une réflexion sur la stratégie de financement.

**Chères Amies, Chers Amis,**

Au total, à travers ces développements, se trouve posée, avec une acuité particulière, la question des ruptures que notre pays doit opérer sur les plans économique, social et sociétal. Je pense pour ma part que l'entreprise est au cœur de cette réflexion et des changements de paradigmes qui devraient en résulter.

Face à un tel défi, poursuivre l'œuvre entamée s'impose comme **un devoir.**

**Il sera de notre devoir de dire** ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire pour développer nos entreprises et, ce faisant, nous éviterons toute **retenue coupable,**

**Il sera de notre devoir d'identifier** les voies à éviter pour ne plus décourager les chefs d'entreprise, et d'indiquer les chemins idoines qui mènent à la réussite des entreprises et à une croissance inclusive,

**Il sera de notre devoir d'agir** en véritables catalyseurs de l'indispensable mutation d'une économie camerounaise handicapée par des archaïsmes sur les plans fiscal, administratif, juridique et judiciaire, financier, énergétique, ainsi que des infrastructures,

**Il sera de notre devoir de sensibiliser** les hauts fonctionnaires sur leur rôle déterminant dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de soutien aux entreprises et de renforcement de leur compétitivité,

**Il nous incombera d'organiser**, avec toutes les parties prenantes, **les Etats Généraux de l'Entreprise**, afin d'expliquer et affirmer le rôle qu'elle tient dans l'économie et dans le pays,

**Il nous incombera d'organiser les Etats Généraux de l'Economie informelle** dans le but de promouvoir une stratégie de réduction maîtrisée de l'économie informelle,

**Il nous incombera d'organiser** les « Rencontres Economiques et Sociétales du GICAM», ce rendez-vous annuel qui réunira les membres avec les parties prenantes au développement des entreprises,

**Il nous incombera de promouvoir** le patriotisme économique et le soutien au local content d'une part, de favoriser l'émergence de champions nationaux, et d'impulser la transformation locale indispensable pour une croissance endogène, d'autre part,

**Il nous reviendra d'assurer** un saut qualitatif dans les politiques et stratégies de soutien aux PME, notamment au niveau de leur financement et de la fiscalité, compte étant pris de leurs spécificités,

**Il nous importera** de rappeler l'insuffisance des appuis gouvernementaux liés à la pandémie de la Covid-19 et, à cet égard, la non-pertinence de la Loi des Finances 2021, notamment du fait de l'absence de véritables mesures de relance économique à la hauteur des enjeux,

**Il nous importera** de rappeler au Gouvernement la nécessité critique du remboursement de la dette intérieure, au besoin par sa titrisation,

**Il sera de notre responsabilité** de proposer la signature d'un contrat de performance entre le Gouvernement et le Patronat, que nous considérons comme déterminant à l'émergence du Cameroun.

**Chers Amis,  
Mesdames et Messieurs,**

Je ne saurais terminer sans vous présenter avec quelque solennité les membres de la Liste GICAM en Action Acte 2 que vous avez eu l'occasion de découvrir à travers la documentation et les reportages mis à disposition durant la campagne. Pour l'exercice, j'inviterai chacun d'eux à se lever et à monter au podium à l'énoncé de son nom.

Il s'agit de :

- Alphonse Nafack, Président, APECCAM
- Emmanuel de Tailly, Vice-Président, CAPA
- Théophile Mouloung, Président, ASAC
- Giorgio Giorgetti, Président, GFBC
- Grace Fomukong, Secrétaire Générale, UCAM
- Reine Essobmadje Mbang, Directrice Générale, EVOLVING CONSULTING
- Laure Kenmogne, Associée Gérante, JURITAX CONSEIL
- Mohamadou Bayero, Directeur Général, SODECOTON
- Pascal Miny, Directeur Général, CAMRAIL
- Eric Njong, Directeur Général, BUNS
- Jacques Jonathan Nyemb, Of Counsel, CABINET NYEMB
- Celestin Kamanou Tawamba, Président Directeur Général, LA PASTA

Ces personnes forment le nouveau conseil d'administration du GICAM, qui entrera en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Pour être complet, je me dois d'annoncer que les postes suivants ont été pourvus ainsi qu'il suit :

- **1<sup>er</sup> Vice-Président : Reine Essombadje Mbang**
- **2<sup>ème</sup> Vice-Président : Emmanuel De Tailly**

Si Emmanuel est reconduit dans les fonctions qu'il occupait déjà, il en est tout autrement de Reine pour qui c'est une grande première. Tout autant, c'est une grande première dans notre histoire patronale et je ne vous cache pas ma satisfaction à cet égard.

Je ne doute pas un instant que leurs intelligences, leur dynamisme et leur engagement patronal de tous les instants, seront leurs atouts-maîtres dans l'accomplissement de leurs missions.

Je vous invite à vous joindre à moi pour leur adresser nos vives félicitations !

**Mes chères Amies, Mes chers Amis,**

Nous le démontrons chaque jour, le GICAM est une organisation au service d'une cause nationale : celles des entreprises !

Forte d'une histoire riche qui a pris son envol trois années avant la proclamation de l'indépendance du Cameroun,

Portée par les actions de tous ceux qui ont présidé à sa destinée, et des équipes qui les ont servis,

Galvanisée par le poids économique de la communauté des membres,

Le GICAM continuera d'aller de l'avant. Il fera montre de plus de volontarisme, d'expertise et d'efficacité, pour faire triompher l'idéal d'entreprise et, au-delà, l'idéal de notre pays, le Cameroun, qui se trouve être à un moment crucial de son histoire.

Les temps futurs m'apparaissent fertiles en réformes, et nous devons prendre le risque de faire germer nos semences.

Nous avons l'obligation de faire nôtre cet engagement : **Pour faire gagner le Cameroun, il faut faire gagner l'entreprise !** Telle est la mission que se donne le GICAM pour la prochaine mandature.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année 2020 et une bonne et heureuse année 2021, pour vos entreprises, ainsi que pour vous et vos proches.

Thank you for your kind attention.

Thank you for your availability

Thank you for your commitment

Thank you for your trust

God bless You and Your Family.

Célestin K. Tawamba  
Président, GICAM